



## Actualités statistiques

### Chômage à fin janvier 2007 : évolution statistiquement favorable

Fin janvier 2007, la Mayenne compte environ 13 220 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (toutes catégories confondues). Leur nombre a augmenté de près de 250 sur un mois, et diminué de 1 560 sur un an.

Pour la seule catégorie 1, sur laquelle portent habituellement les observations et l'analyse, la Mayenne compte 297 demandeurs d'emploi en plus sur un mois (+ 4,7 %), et 875 en moins sur un an (- 11,6 %). La diminution du chômage sur un an

concerne plus les hommes (- 16,0 %) que les femmes (- 7,4 %). Les jeunes de moins de 25 ans en bénéficient (- 15,0 %), voire les 25 à 49 ans (- 13,4 %), alors que les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus augmentent légèrement.

Dans les autres catégories, on remarquera plus particulièrement la progression dans la catégorie 5 qui regroupe les personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (+ 78,8 % sur un an).

#### Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) – Données observées – cat. 1 à 8 – Mayenne

	Janvier 2006	Décembre 2006	Janvier 2007	Variation annuelle	
				absolue	relative
DEFM cat. 1 <sup>(1)</sup>	7 533	6 361	6 658	- 875	- 11,6 %
Hommes	3 665	3 051	3 077	- 588	- 16,0 %
Femmes	3 868	3 310	3 581	- 287	- 7,4 %
< 25 ans	1 695	1 561	1 440	- 255	- 15,0 %
25 à 49 ans	4 890	3 987	4 233	- 657	- 13,4 %
50 ans ou plus	948	813	985	+ 37	+ 3,9 %
CLD <sup>(2)</sup>	1 684	1 427	1 418	- 266	- 15,8 %
DEFM 2 et 3 <sup>(3)</sup>	3 200	2 545	2 513	- 687	- 21,4 %
DEFM 4 <sup>(4)</sup>	1 103	1 065	1 188	+ 85	+ 7,7 %
DEFM 5 <sup>(5)</sup>	495	828	885	+ 390	+ 78,8 %
DEFM 6, 7 et 8 <sup>(6)</sup>	2 453	2 172	1 980	- 473	- 19,3 %
<b>Total DEFM 1 à 8</b>	<b>14 784</b>	<b>12 971</b>	<b>13 224</b>	<b>- 1560</b>	<b>- 10,6 %</b>

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire (DRTEFP), *Marché du travail et politiques de l'emploi*, bulletin n° 1/2007 de janvier 2007 et bulletins antérieurs.

<sup>(1)</sup> – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

<sup>(2)</sup> – Chômeurs de longue durée (plus d'un an).

<sup>(3)</sup> – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat. 2), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 3).

<sup>(4)</sup> – Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (cat. 4).

<sup>(5)</sup> – Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (cat. 5).

<sup>(6)</sup> – Demandeurs d'emploi non disponibles (ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois), à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée et à temps plein (cat. 6), à temps partiel (cat. 7), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 8).



## Sondages

Dur, dur de sonder...

### Les sondeurs n'ont pas un métier facile !

Pour constituer un échantillon représentatif de la population entière, on peut utiliser la méthode aléatoire (tirage au hasard des personnes à interroger) ou la méthode des quotas.

C'est celle-ci que les instituts français privilégient. Elle consiste à définir en amont un certain nombre de catégories de personnes (selon l'âge, le sexe, les revenus, etc.), puis de constituer un échantillon de manière que ces catégories soient représentées de la même façon que dans la population générale <sup>(7)</sup>.

Le problème est ensuite de pouvoir effectivement interroger des personnes qui rentrent dans les quotas. S'il est prévu une femme de 20 à 24 ans, exerçant une profession intermédiaire, résidant dans telle région, encore faut-il pouvoir en contacter une...

S'appuyant sur des enquêtes de la SOFRES et du CREDOC, *Le Canard enchaîné* du 14 mars 2007 révèle que 31 % des foyers français ne peuvent plus être joints par téléphone faute d'une ligne fixe. A ce problème, il faut ajouter les refus de réponse, évalués à 30 % des appels. En outre, les DOM-TOM (2,3 millions d'habitants) ne sont généralement pas pris en compte. Tout se complique encore avec les sondages portant sur les intentions de vote car 40 à 50 % des sondés qui acceptent de répondre se disent indécis...

Ainsi, quand les médias précisent que tel candidat est à tant de pour cent, il faut entendre : parmi ceux qui ont exprimé leur intention de vote. Rien ne nous dit que les indécis vont voter comme ceux qui ont exprimé leur choix...



## Intercommunalité

### Les préfets ont reçu des consignes « Accélérer la mutation qualitative »

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'intercommunalité concerne environ 91 % des communes françaises et 85,5 % de la population. On compte 2 588 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : 2 400 communautés de communes, 169 communautés d'agglomération, 14 communautés urbaines et 5 syndicats d'agglomération nouvelle.

Le Gouvernement, s'appuyant sur le bilan détaillé des schémas départementaux d'orientation de l'intercommunalité élaborés par les préfets à l'été 2006 en liaison avec les élus (cf. *La Lettre du CEAS* n° 220 de janvier 2007), a fixé les perspectives à l'horizon 2008 <sup>(8)</sup>. Les préfets ont été engagés à concrétiser les orientations de ces schémas en privilégiant, en liaison avec les élus,

les projets opérationnels répondant à un ensemble de priorités :

- favoriser les groupements d'EPCI déjà existants en recourant de manière accrue au dispositif de fusion,
- réduire le nombre des syndicats de services redondants ou obsolètes,
- faire disparaître les enclaves en incitant les maires des communes isolées à adhérer à une intercommunalité.

Les préfets ont également reçu pour instruction de s'assurer que le transfert effectif des compétences est réalisé par les EPCI et que celui-ci s'accompagne du transfert des moyens et personnels correspondants.

#### La pensée hebdomadaire

« La France attend qu'on lui parle un peu prospectivement, et cependant elle aimerait tant ne pas lâcher le doux cocoon du passé (...). Le changement n'est plus perçu comme une valeur en soi. Il apparaît plutôt comme un risque ».

Jean-Pierre Denis, « Le dilemme français » (éditorial), *La Vie* du 22 février 2007.

<sup>(7)</sup> – Cf. « Les sondages », *La Recherche* n° 406 de mars 2007 (pages 75 à 78).

<sup>(8)</sup> – Compte rendu du Conseil des ministres du 14 mars 2007.